



# **Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur**

## **du 27 février 2008**

### **à MUTTERSHOLTZ (67)**

Le Comité Directeur a été convoqué en séance ordinaire le 19 février 2008 et publication en a été faite à la porte du siège et par insertion dans la presse régionale.

La séance se tient dans la salle de la Maison des Loisirs à MUTTERSHOLTZ (67).

A 18 heures 35, le Président Monsieur Jean-Pierre PIELA, fait procéder à l'appel nominatif des délégués.

NOM	Titre	Présence	Procuration		Voix	
			à MM.	Nbre	Présentes	Présentes et représentées
BASCH François	Délégué	1			1	1
CRAMPE Fernand	Délégué	1			1	1
DEMANGE René	Délégué	1			1	1
DUSSOURD Jean-Patrick	Délégué	1			1	1
FRANTZ André	Délégué	1			1	1
GILG Jean-Pierre	Délégué	0			0	0
GOETTELMANN Maurice	Délégué	1			1	1
GOLLING Jean-Louis	Délégué	1			1	1
HAEFFELI Jean-Marie	Délégué	1			1	1
HELFTER Jacques	Délégué	1			1	1
HILBERT Jean-Claude	Délégué	1			1	1
HUCHELMANN Jean-Daniel	Délégué	1			1	1
IMBS Jean-Paul	Délégué	1			1	1
JAMBU Thierry	Délégué	0			0	0
KOCHER Michel	Délégué	1			1	1
KOHLER Marie-Laure	Déléguée	0			0	0
KRETZ André	Délégué	1			1	1
LUSTIG Robert	Délégué	0			0	0
MARCHAL Richard	Délégué	0			0	0
MERTZ Francis	Délégué	0			0	0
MEYER Jean-Claude	Délégué	1			1	1
NARTZ Lucien	Délégué	1			1	1
NEDJAR Mahfoud	Délégué	1			1	1
PETIT Denis	Délégué	1			1	1
PIELA Jean-Pierre	Délégué	1			1	1
RAY Jean-François	Délégué	1			1	1
REBOUL André	Délégué	1			1	1
REIBEL Laurent	Délégué	0			0	0
RITZENTHALER Michel	Délégué	1			1	1
ROTH Marc-Daniel	Délégué	1			1	1
SIEGEL Léon	Délégué	1			1	1
SIPP Lydie	Déléguée	1			1	1
SOHLER Jean-Marie	Délégué	1			1	1
STOCKER Michel	Délégué	1			1	1
			<b>TOTAL</b>		<b>27</b>	<b>27</b>

Membres	34
Quorum	18
Membres présents	27

M. Jean-Pierre PIELA, Président, accueille les membres du Comité Directeur, les services du SMICTOM et la presse. Il remercie Monsieur le Maire de la Commune de MUTTERSHOLTZ pour la mise à disposition de cette salle de réunion.

M. François BASCH, Maire de Muttersholtz et Vice-Président du SMICTOM chargé de la Collecte, se dit honoré d'accueillir le Comité Directeur du SMICTOM d'ALSACE CENTRALE pour la dernière réunion de cette mandature.

Il présente la commune de MUTTERSHOLTZ dont la population s'élève à plus de 2 000 habitants. La communauté religieuse se partage entre catholique et protestants pour moitié. Une importante communauté juive était présente vers 1850 avec une synagogue et une école juive. De nombreuses entreprises se sont implantées dans la commune. Une zone d'activités de 11 hectares a été créée en 1995.

M. BASCH retrace l'historique de la commune dont la première référence remonte à l'époque carolingienne et évoque les problèmes causés par les zones inondables.

## 1. Approbation du compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 5 décembre 2007

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 5 décembre 2007, qui a été préalablement adressé à l'ensemble des délégués, est approuvé, en l'état, à l'unanimité.

## 2. Finances - Marchés

### 2.1. Approbation du compte administratif de l'exercice 2007

M. SIEGEL, Vice-Président chargé des Finances, présente le compte administratif de l'exercice 2007 qui a été adressé au Comité Directeur selon la présentation réglementaire M 14. Les résultats financiers se présentent comme suit :

#### **1. La section de fonctionnement**

Chapitres	Dépenses			Recettes		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Fonctionnement	11 302 692,29	785 746,99	12 088 439,28	14 483 810,94	126 405,48	14 610 216,42
011 Charges à caractère général	5 304 378,51		5 304 378,51			0,00
012 Charges de personnel	5 654 406,55		5 654 406,55			0,00
013 Atténuation de charges			0,00	227 766,28		227 766,28
042 Opérations d'ordre entre section		785 746,99	785 746,99		126 405,48	126 405,48
65 Autres charges gestion courante	121 571,98		121 571,98			0,00
66 Charges financières	222 235,43		222 235,43			0,00
67 Charges exceptionnelles	99,82		99,82			0,00
70 Produits des services			0,00	1 347 756,49		1 347 756,49
74 Dotations et participations			0,00	12 726 386,88		12 726 386,88
75 Autres produits gestion courant			0,00	19 700,11		19 700,11
76 Produits financiers			0,00	18 335,00		18 335,00
77 Produits exceptionnels			0,00	143 866,18		143 866,18

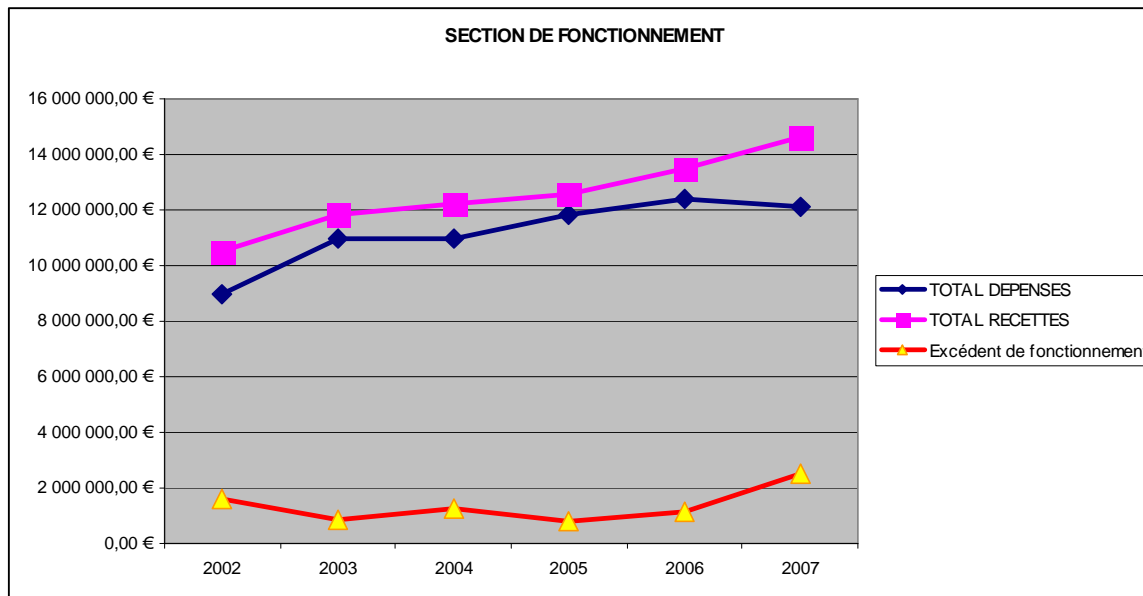
Les charges de fonctionnement ont diminué de 2 % en 2007 par rapport à 2006.

L'excédent de fonctionnement 2007 s'élève à 2.521.777,14 €. Cet excédent provient :

- d'économies réalisées par les services, comme précisé ci-dessous dans l'analyse du CA 2007 par centre de coûts.
- du montant inscrit au chapitre 023 : virement à la section d'investissement, lors du vote du BP 2007 pour un montant de 803.000 €.

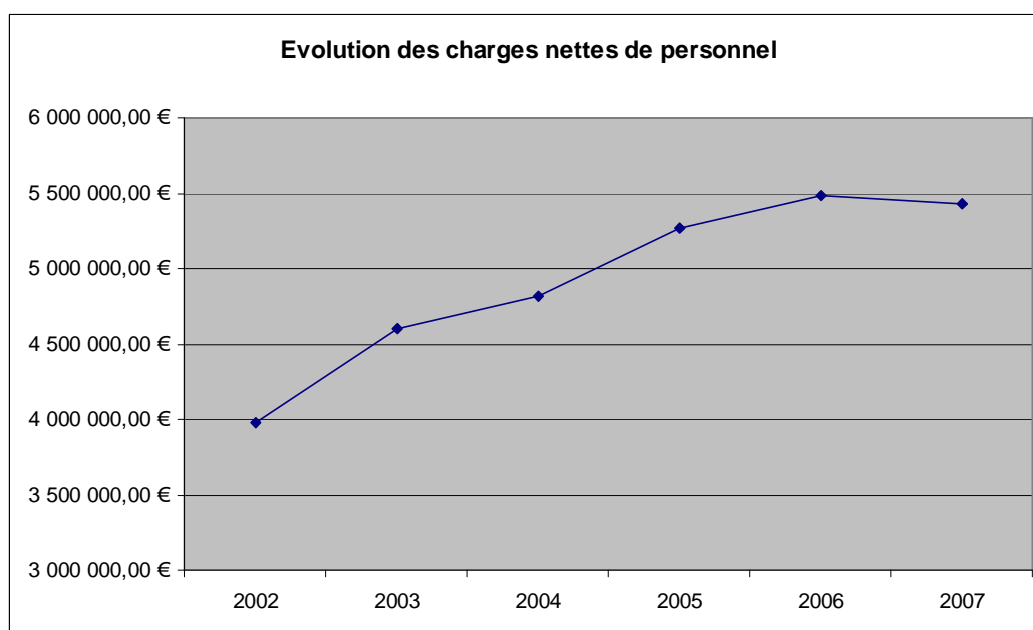
L'excédent global de fonctionnement 2006 + 2007 s'élève à 5.095.397,52 €.

**Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement :**



**Evolution des dépenses nettes de personnel : CH 12 - CH 013**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
012- 013 Charges nettes de personnel	3 983 801,42 €	4 607 092,94 €	4 815 364,09 €	5 268 851,77 €	5 486 647,37 €	5 426 640,27 €
		16%	5%	9%	4%	-1%



Les charges de personnel ont été contenues en 2007, présentant pour la 1<sup>ère</sup> fois une diminution de la charge nette.

## 2. La section d'investissement

Chapitre	Dépenses			Recettes		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Investissement	2 002 502,78	0,00	2 002 502,78	162 832,97	785 746,99	948 579,96
040 Opérations d'ordre entre section			0,00		785 746,99	785 746,99
10 Dotations Fonds divers Réserves			0,00	98 420,91		98 420,91
13 Subventions d'investissement			0,00	64 412,06		64 412,06
16 Remboursement d'emprunts	803 000,00		803 000,00			0,00
20 Immobilisations incorporelles	224 769,46		224 769,46			0,00
204 Subventions d'équipement versées	8 250,01		8 250,01			0,00
21 Immobilisations corporelles	761 877,66		761 877,66			0,00
23 Immobilisations en cours	204 605,65		204 605,65			0,00

La section d'investissement 2007 présente un déficit de 1.053.922,82 €.

En intégrant l'excédent reporté d'investissement, soit 1.911.197,30 €, la section d'investissement présente un excédent de 857.274,48 €.

## 3. Affectation des excédents de fonctionnement et d'investissement :

Les restes à réaliser de l'exercice 2007 présentent un déficit de 3.671.359,62 € correspondant à l'autofinancement prévu pour les investissements engagés en 2007, reportés à 2008. Compte tenu de ce déficit, l'excédent final de la section de fonctionnement s'élève à 2.281.312,38 €.

## 4. L'activité du SMICTOM en 2007 :

Le rapport annuel 2007 des activités du SMICTOM sera présenté au courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008, conformément à la réglementation en vigueur.

En résumé, les tonnages collectés en 2007 ont globalement augmenté de 3,73 %, passant à 81.593 tonnes, soit pour une estimation de 118.455 habitants, 689 kg par habitant et par an. Cela représente une nouvelle augmentation de 20 kg par an et par habitant par rapport à 2006.

La collecte en porte à porte des bacs verts et bruns baisse légèrement : - 0,31 %. La collecte en apport volontaire : papiers/cartons, huiles minérales, verre, diminue de 2,39 %. La collecte en déchetterie augmente toujours fortement : + 8,80 %, soit 31.380 tonnes, ce qui représente plus de 38,5 % des déchets collectés.

En matière de traitement :

– l'unité de compostage a traité	35.305 tonnes	soit	- 1,51 %
– le centre de tri a traité	10.537 tonnes	soit	+ 0,11 %
– le CSDU a traité	19.512 tonnes	soit	+ 5,58 %
– les usines d'incinération ont traité	9.874 tonnes	soit	- 8,48 %

## **5. L'analyse du compte administratif par centre de coûts :**

Le cahier intitulé Compte administratif 2006 - Notes explicatives - présente les commentaires portant sur la gestion du SMICTOM par centre de coût.

-----

M. REBOUL se félicite de la stabilisation des charges de personnel, qui avaient été augmentées de 10% lors de l'adoption du BP 2007 et lors de l'adoption du budget supplémentaire pour 2007 (+ 300 000 €). Il pense que l'affectation d'une somme aussi importante sur le chapitre 12 était finalement une erreur puisque l'argent n'a pas été dépensé. Il souhaite davantage de vigilance dans l'estimation des crédits nécessaires car cela a une incidence directe sur la contribution des Communautés de Communes et par conséquent sur la redevance des usagers.

M. PIELA répond que le Comité Directeur sera amené tout à l'heure à voter le budget supplémentaire pour 2008 qui intègre un report de crédits dans le chapitre du Personnel. Mais il s'agit d'une écriture d'équilibre : cette somme est affectée sur un poste, mais cela ne signifie pas que les montants votés seront dépensés.

M. GALMICHE explique que l'excédent a été affecté sur les deux chapitres les plus importants du budget : le chapitre 11 - Frais de traitement des déchets qui est marqué par une volatilité importante des prix et le chapitre 12 - Frais de personnel, conformément aux instructions de la comptabilité M14 qui prescrit l'équilibre budgétaire. Il précise que ces crédits affectés ne sont pas utilisés et qu'ils constituent au compte administratif une réserve financière qui servira à autofinancer les investissements futurs.

M. PATRIS ajoute que la commande des élus est de maîtriser les coûts. Il salue les efforts effectués par les chefs de service pour contenir les augmentations au niveau des frais de personnel qui font partie de leurs obligations de résultat dans le cadre du contrôle de gestion. Il se dit particulièrement attaché à tenir les objectifs budgétaires et à ne pas utiliser les crédits d'équilibre affectés au chapitres 11 et 12.

M. REBOUL dit que le budget du SMICTOM est voté en décembre sur la base d'une estimation afin de pouvoir déterminer les contributions des Communautés de Communes. Une meilleure estimation aurait permis une moindre augmentation de la contribution.

M. KOCHER constate que les crédits affectés les années précédentes n'ont pas été utilisés, que le SMICTOM a présenté des excédents qui pourront être utilisés en autofinancement.

M. PIELA rappelle que son objectif est de prévoir le financement des investissements futurs en ayant le moins possible recours à l'emprunt. Pour cela, il n'y a qu'une solution, réaliser des excédents pour augmenter l'autofinancement car le SMICTOM ne dispose que d'un volume de subvention très limité, contrairement aux communes. Il est également prévu de réaliser des économies en fonctionnement.

M. SIEGEL considère que procéder à des augmentations par petits paliers et constituer une réserve financière sont des principes de bonne gestion. Il demande si d'autres membres du Comité Directeur ont des questions sur la présentation du Compte Administratif 2007.

Aucune question n'est soulevée.

-----

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5212-1 et suivants,

Vu le décret n° 1587 du 29-12-62 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu la délibération du Comité Directeur en date du 29 novembre 2006 approuvant le budget primitif de l'exercice 2007,

Vu les décisions modificatives prises en séance des 21 mars, 13 juin et 19 septembre 2007.

Considérant que le Comité Directeur doit se prononcer avant le 30 juin de l'année n + 1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par M. Jean-Pierre PIELA, Président,

Considérant que, pour ce faire, M. Jean-Pierre PIELA, Président, a quitté la séance,

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, la Présidence de la séance a été assurée par M. Léon SIEGEL, 1<sup>er</sup> vice-président, chargé des finances, qui a été élu par le Comité Directeur,

Considérant que le compte de gestion fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,

Après avis favorable de la Commission des Finances,

**Le Comité Directeur,**

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2007 dressé par M. le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**Lui donne acte** de la présentation faite du Compte Administratif lequel peut se résumer comme suit :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>		<b>2007</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>€UROS</b>	
EXCEDENT des exercices antérieurs	2 573 620,38	
Dépenses - Exercice 2007	12 088 439,28	
Recettes - Exercice 2007	14 610 216,42	
Excédent - Exercice 2007	2 521 777,14	
Excédent de fonctionnement cumulé	<b>5 095 397,52</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
EXCEDENT des exercices antérieurs	1 911 197,30	
Dépenses - Exercice 2007	2 002 502,78	
Recettes - Exercice 2007	948 579,96	
Déficit - Exercice 2007	<b>-1 053 922,82</b>	
Excédent d'investissement cumulé	<b>857 274,48</b>	

<i>RESTES A REALISER DEPENSES 2007</i>	<i>3 784 359,62</i>
<i>RESTES A REALISER RECETTES 2007</i>	<i>113 000,00</i>
<b><i>RESTES A REALISER DEFICIT</i></b>	<b><i>-3 671 359,62</i></b>
<b>Résultat de la SECTION d'INVESTISSEMENT</b>	<b>857 274,48</b>
<b>Montant nécessaire pour assurer le financement de la Section d'investissement</b>	<b>-2 814 085,14</b>
<b>Calcul du report à nouveau C/110</b>	<b>2 281 312,38</b>

**Constate** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds

de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,

**Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Approuvé à l'unanimité.**

## **2.2. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2007**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 1587 du 29-12-62 portant règlement général sur la comptabilité publique,

**Le Comité Directeur,**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2007, le budget supplémentaire et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés ; les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Percepteur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2007,

Après s'être assuré que le Percepteur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2007 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2007 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Approuvé à l'unanimité.**

## **2.3. Affectation des résultats de l'exercice 2007**

Il est proposé d'affecter au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 2 814 085,14 euros.

Il est proposé que les excédents constatés en section de fonctionnement et d'investissement, soient respectivement repris au 002 et 001 pour 2 281 312,38 euros et 857 274,48 euros

Après avis favorable de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Directeur,

**Affecte** en réserve au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 2 814 085,14 (section d'investissement) et reprend sur l'exercice 2008 l'excédent de la section de fonctionnement de 2 281 312,38 euros au 001 et l'excédent de la section d'investissement de 857 274,48 euros au 002.

**Approuvé à l'unanimité.**

#### **2.4. Approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2008**

Le projet de Budget Supplémentaire fait apparaître un volume de recettes et de dépenses de 8 453 672,00 euros qui se partage en :

- 2 281 312,38 euros en section de fonctionnement
- 6 192 359,62 euros en section d'investissement

Ces sommes intègrent :

- Les restes à réaliser de l'année 2007
- L'affectation des résultats de l'exercice 2007
- Des dépenses supplémentaires concernant l'exercice 2008

⇒ **Les restes à réaliser (RAR) 2007 :**

Les restes à réaliser 2007 sont des dépenses et recettes d'investissement engagées en 2007 mais non encore réalisées au 31 décembre 2007.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 784 359,62 € : il s'agit notamment de, par ordre d'importance :

Ch.	Article	Opération	Objet	Euros TTC
23	2315	Bâtiment administratif	E n°3600/2007 Bâtiment d'exploitation	1 941 000.00 €
23	2315	CSDND	E n°3586/2007 GEO, Carto, Etude, Tra vaux 2008	458 000.00 €
21	2188	Compostage	E n°3555/2007 Installation d'un nouveau crible	349 100.00 €
21	21318	Compostage	E n°3554/2007 Aménagement de la platefo rme	240 000.00 €
21	2182	Collecte	E n°3097/2007 Véhicule Ampliroll	134 131.40 €
23	2315	Bâtiment administratif	E n°2468/2007 Maîtrise d'Oeuvre Bâtiment d'exploitation	96 132.51 €
21	21318	Bâtiment administratif	E n°3600/2007 Maîtrise d'Oeuvre Bâtiment d'exploitation	92 700.00 €
21	21318	Compostage	E n°1877/2006 06AMC - Maîtrise d'œuvre	56 313.66 €
21	2111	Décharge de Villé	E n°3600/2007 Achats de terrains	50 000.00 €
20	205	Unité de tri compostage	E n°3439/2007 MARCHE 07LGT - Gestion des temps	48 667.80 €
23	2315	CSDND	E n°3574/2007 07MOA-MO-Aménagement casier sud	37 567.70 €
20	2031	CSDND	E n°3584/2007 Bâtiment accueil	36 00 0.00 €
23	2315	Décharge de Villé	E n°3600/2007 Maîtrise d'œuvre	33 000.00 €
21	2183	Unité de tri compostage	E n°3601/2007 Renouvellement matériel informatique	32 600.00 €
21	21318	CSDND	E n°3585/2007 Remplacement du pont bascule	25 000.00 €
20	2031	Unité de tri compostage	E n°3600/2007 Synoptique Déchets	22 600.00 €
21	2182	Unité de tri compostage	E n°3363/2007 Véhicules	18 444.09 €
21	21318	Bâtiment administratif	E n°99/2006 SPS et contrôle technique Bâtiment d'exploitation	15 593.46 €

Ch.	Article	Opération	Objet	Euros TTC
20	205	Centre de tri	E n°3587/2007 Logiciel GMAO	1 4 000.00 €
21	2111	CSDND	E n°3600/2007 Terrains	10 000.00 €
20	2031	Centre de tri	E n°3588/2007 Assistance à maître d'ouvrage Modernisation Centre de tri	10 000.00 €
21	2182	Collecte	E n°3099/2007 Transformation sur grue PM9522	8 873.13 €
21	2182	Collecte	E n°2965/2007 GRUE / 3ème poste commande rehaussé	7 844.56 €
23	2315	Compostage	E n°1858/2006 Maîtrise d'oeuvre Extension de la plateforme	7 660.38 €
20	2031	Equipement non individualisé en opération	E n°2864/2007 Etude et simulations tarifaires	7 04 7.43 €
20	205	Unité de tri compostage	E n°3366/2007 Actualisation site Internet	5 700.00 €
23	2313	Centre de tri	E n°3468/2007 Achat bande tr ansporteuse tri	5 000.00 €
20	205	Unité de tri compostage	E n°3409/2007 Prestations diverses	4 784.00 €
20	205	Equipement non individualisé en opération	E n°2916/2007 Mise à jour de l'intranet	4 712.24 €
20	2031	CSDND	E n°369/2005 Dossier DDAE	2 511.60 €
23	2315	Bâtiment administratif	E n°2469/2007 Mission SPS Bât d'exploitation	1 794 .40 €
23	2315	Bâtiment administratif	E n°3133/2007 Etude hydrogéologique	1 794.00 €
21	2183	Unité de tri compostage	E n°3432/2007 Matériel informatique	1 599.05 €
20	205	Equipement non individualisé en opération	E n°2295/2006 Mise en jour charte graphique	1 582. 50 €
21	2182	Unité de tri compostage	E n°3596/2007 Achat pneus neige	915.96 €
21	2183	Unité de tri compostage	E n°3578/2007 Imprimantes	814.28 €
21	2188	Compostage	E n°3556/2007 Plaques gravées	5 74.08 €
23	2315	Compostage	E n°3136/2007 Tirage plans mass e avec levée	215.28 €
23	2315	Compostage	E n°3545/2007 Tirage plans mass e avec levée	86.11 €

En recettes d'investissement, les 113 000,00 euros de restes à réaliser représentent le FCTVA attendus pour 2007 (calculé sur l'exercice 2005). Ce reste à réaliser est ensuite annulé du fait de la prise en compte du p503 concernant le versement du FCTVA alors que la section d'investissement était déjà arrêtée et les restes à réaliser déjà définis.

⇒ **L'affectation des résultats :**

2 281 312,38 euros en reprise d'excédent de fonctionnement (002) de l'exercice 2007.

857 274,48 euros en reprise d'excédent d'investissement (001) de l'exercice 2007.

2 814 085,14 d'excédent de fonctionnement capitalisé destinés à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement (1068).

⇒ **Les dépenses supplémentaires :**

En investissement : dépenses nouvelles ou complémentaires pour 2 408 000,00 euros. Le détail est le suivant :

Ch.	Article	Opération	Objet	Euros TTC
21	21318	Déchetteries	Travaux contrôle des entrants en déchetterie + extension Scherwiller + plate-forme de stockage des bacs	1 500 000.00 €
23	2315	CSDND	Aménagement casier Sud - travaux	430 000.00 €
21	21318	Déchetteries	Mo 07MOD : contrôle des entrants	150 000.00 €
21	21318	Compostage	Complément travaux plate-forme Compostage	100 000.00 €
20	205	Unité de tri compostage	Développements AGILEO (gestion projet + sécurité)	43 000.00 €
20	205	Unité de tri compostage	Développement contrôle de gestion	40 000.00 €
20	2031	Unité de tri compostage	07ASI – AMO informatique	20 000.00 €
20	2031	CSDND	Mise en place de la certification ISO 14001	20 000.00 €
20	205	Unité de tri compostage	Logiciel de GMAO – Maintenance globale des process	20 000.00 €
20	205	Unité de tri compostage	SIG et plans des 10 sites du SMICTOM	20 000.00 €
21	21318	CSDND	Remplacement du pont bascule	15 000.00 €
20	205	Unité de tri compostage	Développement GED, divers logiciels	10 000.00 €
21	2183	Unité de tri compostage	Achat de serveur	10 000.00 €
21	2111	Décharge de Villé	Terrains MEUSBURGER	10 000.00 €
20	205	Unité de tri compostage	Interface GT/Paie	5 000.00 €
21	2184	Unité de tri compostage	Achat de mobilier	5 000.00 €
23	2315	Décharge de Villé	Plans et étude défrichement	4 000.00 €
21	2183	Equipement non individualisé en opération	Matériel informatique	3 000.00 €
20	205	Unité de tri compostage	Achat de logiciels informatiques / Office	2 000.00 €
23	2315	Décharge de Villé	Etude ANTEA : étude complémentaire	1 000.00 €

En fonctionnement : dépenses nouvelles ou complémentaires pour 2 281 312,38 euros dont le détail est le suivant :

Chapitre	Article	Op	Objet	Euros TTC
023	23		Ecriture d'équilibre – Virement à la section d'investissement	1 406 512.38 €
012	64111		Ecriture d'équilibre - Traitements	300 000.00 €
011	611		Ecriture d'équilibre – Frais de traitement des déchets	290 000.00 €
066	6611		Ecriture d'équilibre – intérêts des emprunts	100 000.00 €
012	6474		Action sociale	90 500.00 €
011	6184		Formations informatiques, qualités, coûts, délais - optimisation process	57 000,00 €
011	6226		Avocats, audit RH, Statuts et règlements	25 300.00 €
01	6226		07ASI – AMO informatique	10 000.00 €
011	60632		Petit matériel	2 000.00 €
012	6218		Frais de personnel pour la mise en œuvre des sites pilotes	5 000.00 €
011	6238		Création d'une photothèque	2 700.00 €
011	6238		Habillage du stand d'information mobile	2 500.00 €
011	6132		location de matériel	2 000.00 €
011	6232		frais de repas mise en œuvre des sites pilotes	1 000.00 €
011	60632		matériel pour la mise en œuvre des sites pilotes	500.00 €

- Il est à noter que sur ces 2 281 312.38 euros inscrit en dépenses de fonctionnement, 2 106 512.38 euros (soit 92%) sont des écritures d'équilibre destinées à intégrer l'excédent de fonctionnement reporté et ont vocation à créer le résultat 2008 qui servira à l'autofinancement des importants investissements à venir.
- Les dépenses de fonctionnement du budget supplémentaire sont totalement couvertes par l'excédent de fonctionnement de 2007 reporté

- Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire sont couvertes par l'excédent d'investissement reporté (857 274.46 euros), l'autofinancement supplémentaire dégagé en fonctionnement (1.406.512 ,38 euros), l'excédent de fonctionnement capitalisé au 1068 (2.814.085,14 euros) et une inscription d'emprunts supplémentaires de 1.114.487,62 euros.

Le Budget Supplémentaire de l'exercice 2008 se présente comme suit :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	384 300.00€
012 - Charges de personnel	390 500.00 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	1 406 512.38 €
042 - Opérations d'ordre entre section	0.00 €
65 - Autres charges gestion courante	0.00 €
66 - Charges financières	100 000.00 €
67 - Charges exceptionnelles	0.00 €

<b>Sous-total</b>	<b>2 281 312,38 €</b>
-------------------	-----------------------

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002 - Excédent antérieur reporté Fonc	2 281 312.38 € €
013 - Atténuation de charges	0.00 €
042 - Opérations d'ordre entre section	0.00 €
70 - Produits des services	0.00 €
74 - Dotations et participations	0.00 €
75 - Autres produits gestion courant	0.00 €

<b>Sous-Total</b>	<b>2 281 312,38 €</b>
-------------------	-----------------------

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

16 - Remboursement d'emprunts	0.00 €
17 - CSDU	1 034 079.30 €
19 - UTC	311 125.18 €
20 - Immobilisations incorporelles	13 342.17 €
21 - Immobilisations corporelles	3 000.00 €
28 - Réseau de déchetteries	1 650 000.00 €
40 - Centre de tri	29 000.00 €
41 - Unité de Compostage	753 949.51 €
42 - Bâtiment administratif	2 149 014.37 €
43 - COLLECTE	150 849.09 €
44 - Décharge de Villé	98 000 €

<b>Sous-total</b>	<b>6 192 359.62</b>
-------------------	---------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	857 274.48 €
021 - Virement de la section de fonct.	1 406 512.38 €
040 - Opérations d'ordre entre section	0.00 €
10 - Dotations Fonds divers Réserves	0.00 €
13 - Subventions d'investissement	0.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 114 487.62 €
204 - Subventions d'équipement versées	0.00 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	2 814 085.14 €

<b>Sous-total</b>	<b>6 192 359.62</b>
-------------------	---------------------

M. REBOUL souhaite que l'excédent soit reporté en section d'investissement et non pas en section de fonctionnement sur le chapitre 12 « Charges de personnel ».

M. PIELA fait remarquer qu'il s'agit de l'application des règles de comptabilité publique et que les impacts sur le budget ont été décrits dans la discussion concernant le Compte Administratif 2007.

M. KOCHER se dit certain que les chefs de service vont continuer à faire des efforts pour maîtriser les dépenses car tous les outils ont été mis en place pour cela.

M. REBOUL dit qu'il conteste uniquement la manière de répartir l'excédent.

M. SIEGEL soumet le budget supplémentaire au vote du Comité Directeur.

**Le Comité Directeur,**

Considérant le projet de budget supplémentaire présenté et après en avoir délibéré,

**Approuve** le budget supplémentaire de l'exercice 2008 tel que présenté.

**Adopté à 26 voix pour et 1 voix contre (M. André REBOUL)**

### **2.5. Information sur les marchés passés en 2007**

M. PIELA fait référence à l'article 133 du Code des Marchés Publics qui dispose que « *La personne publique publie au cours du premier trimestre de chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.* »

La publication sera effectuée par affichage au siège et sur le site Internet du SMICTOM.

**Le Comité Directeur,**

**Prend acte** de l'état présenté, dont un exemplaire est joint au présent compte-rendu.

### **3. Informations sur les sites pilotes et les pré-enquêtes**

---

Mme COLIN présente le dernier bilan des sites pilotes :

#### **Site pilote 1 - Bindernheim et Witternheim :**

- baisse des tonnages, ce qui signifie une meilleure répartition des flux
- tonnages valorisables : +15%
- erreurs de tri : - 5,35 % (contre 6% en septembre) dans le bac jaune

#### **Site pilote 2 - Sainte Marie-aux-Mines :**

- tonnages valorisables : +126% dans le bac jaune et + 60 % dans les bornes jaunes
- erreurs de tri : - 14 % (contre 16% en septembre 2007) dans le bac jaune et - 21% (contre 22% en sept 07) dans les bornes jaunes

#### **Site pilote 3 - Barr :**

- baisse des tonnages
- tonnages valorisables : + 4% dans le bac jaune et + 9 % dans les bornes jaunes
- erreurs de tri : - 8,8 % (contre 10% en septembre 2007) dans le bac jaune et - 14 % (contre 16 % en sept 07) dans les bornes jaunes

#### **Site pilote 4 - Sélestat :**

- baisse des tonnages
- transfert des ordures ménagères dans le bac gris
- amélioration nette de la qualité du tri
- tonnages valorisables : + 14% dans les bornes jaunes
- 14,5 % d'erreurs de tri dans le bac jaune : excellent car comprend en plus du pavillonnaire, les petits collectifs et le centre ville
- 20 % d'erreurs de tri dans les bornes jaunes

Mme COLIN fait un point sur les pré enquêtes qui ont démarré sur la Communauté de Communes de Sélestat. Elle rappelle la démarche :

- Contrôles systématiques des bacs bruns. Les refus (bac non collecté et autocollant apposé) seront effectués dans les cas suivants : présence de déchets alimentaires, de sacs fermés, de verre, d'encombrants et de toxiques.
- Pour les immeubles collectifs de plus de 10 logements : contrôle sans refus. Un rendez vous est organisé avec le gestionnaire de l'adresse afin de trouver une solution intermédiaire qui peut selon la taille de l'adresse et la qualité du tri correspondre :
  - à un réajustement du nombre de bacs bruns suivi d'une re-sensibilisation des habitants - l'adresse sera, à partir de ce moment, contrôlée et refusée si nécessaire,
  - à un retrait des bacs si les réajustements/ re-sensibilisations n'ont pas été suffisants ou si l'adresse sera concernée par des bornes jaunes.
- Pour les professionnels : le refus de collecte ou le constat d'une sur-dotation engendre une enquête pour auditer toute la production de déchets de l'entreprise.

Mme COLIN présente les résultats des contrôles pour les communes suivantes :

- Scherwiller : 291 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi et 91 refus au 4<sup>ème</sup> suivi
- Châtenois : 223 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi et 33 refus au 3<sup>ème</sup> suivi
- Kintzheim : 46 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi et 12 refus au 3<sup>ème</sup> suivi
- Muttersholtz : 191 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi et 72 refus au 3<sup>ème</sup> suivi
- Mussig : 85 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi et 22 refus au 3<sup>ème</sup> suivi
- Baldenheim : 63 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi et 6 refus au 3<sup>ème</sup> suivi
- Dieffenthal : 43 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi et 11 refus au 3<sup>ème</sup> suivi
- Ebersmunster : 16 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi
- La Vancelle : 31 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi
- Ebersheim : 148 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi
- Orschwiller : 25 refus de bacs au 1<sup>er</sup> suivi

M. KOCHER demande si on connaît le nombre de bacs dans les communes respectives.

Mme COLIN répond que le SMICTOM ne dispose pas d'un inventaire du parc de bacs.

M. KOCHER souhaite connaître le pourcentage de bacs refusés par rapport au nombre de bacs total.

Mme COLIN répond que le taux de refus des bacs s'élève à 30% lors du premier contrôle. Elle précise que les équipes de collecte, de communication et de tri sont très motivées car ils attendaient ces actions depuis très longtemps.

M. BASCH reconnaît qu'à MUTTERSHOLTZ, la qualité du tri devrait être meilleure. Il pense que les mauvais résultats peuvent s'expliquer notamment par la présence de plus de 80 professionnels chez lesquels il est très difficile d'obtenir un bon tri. Il rappelle qu'en cette période électorale, les usagers dont les bacs sont refusés, interpellent le Maire et le rendent directement responsable de ces suivis.

M. KOCHER observe que des agents ont été embauchés pour effectuer ces enquêtes. Il demande si cette prestation se révèle effectivement plus intéressante si elle est effectuée en régie.

Mme COLIN répond que 6 enquêteurs ont été embauchés sur les dix postes prévus afin d'effectuer les pré-enquêtes (ou contrôles de bacs). Elle précise que le marché sur la mise en œuvre des nouveaux dispositifs de collecte est actuellement en cours de rédaction et que la décision d'effectuer la prestation d'enquête et de sensibilisation en régie ou de la confier à un prestataire privé sera prise par les élus.

M. PIELA remercie Mme COLIN ainsi que les chefs de service qui travaillent autour de ce projet. Il se dit content de constater que les résultats des sites pilotes continuent de s'améliorer. Il

confirme que l'expérimentation va se poursuivre, notamment en ce qui concerne les emplacements des colonnes d'apport volontaire.

En ce qui concerne les pré-enquêtes, M. PIELA souligne que les trieurs ont constaté une amélioration de la qualité dans les communes où les contrôles ont été réalisés. Ces actions ont donc un effet positif sur l'amélioration des conditions de travail des trieurs. Il indique que la population est avertie de ces contrôles car les résultats n'en sont que meilleurs. Les Maires sont également informés de l'évolution des résultats : cela permet d'améliorer la communication entre les communes et le SMICTOM.

#### **4. Bilan du mandat écoulé**

---

M. PIELA rappelle que depuis 2001, le SMICTOM s'est engagé dans une stratégie de gestion durable des déchets avec l'objectif de maîtriser nos coûts tout en assurant un service de qualité aux usagers. Les moyens ont été les suivants :

- Prise de compétence « Ordures Ménagères par les 9 CDC en 2003
- Pérenniser les exutoires et les process de traitement
- Développer le recyclage et la valorisation des déchets collectés
- Améliorer la qualité du tri chez l'utilisateur
- Maîtriser les tonnages
- Maîtriser les coûts

À l'avenir, le challenge est de réussir la Redevance Incitative Unique au 1er janvier 2010.

#### **Prise de compétence par les 9 CDC : en 2003, le SICTOM devient le SMICTOM :**

- 2003 : La REOM est appliquée dans 8 CDC sur 9
- 2004 : La REOM est appliquée sur tout le territoire

#### **Pérenniser les exutoires :**

- **Le Centre d'Enfouissement des Déchets Non Dangereux de Châtenois**  
En 2000, le centre d'enfouissement arrivait à saturation. Le plan d'action engagé a assuré :
  - L'extension de 600.000 tonnes pour les 30 prochaines années
  - La mise aux normes de l'ancien site, contenant 1 Million de tonnes de déchets
  - Coût total de l'investissement : 7 M€
- **Le Centre de compostage urbain**
  - 2004 : Etude menée en partenariat avec l'ADEME et le cabinet TRIVALOR : une collecte de bio-déchets n'est pas un bon choix car trop coûteuse
  - 2005 - 2006 : Audit réalisé par le CEMAGREF pour améliorer le process de compostage et répondre à la nouvelle norme parue en 2007. Concertation avec nos clients et nos partenaires dont la Chambre d'agriculture
  - 2007 : Tests d'adaptation de nouveaux dispositifs de maturation et de criblage avant de nouveaux investissements programmés en 2008 pour répondre à la Norme NFU44051/2007 : plateforme et crible
  - Novembre 2007 : COVED devient le nouvel exploitant de l'UCOM

#### **Développer le recyclage et la valorisation :**

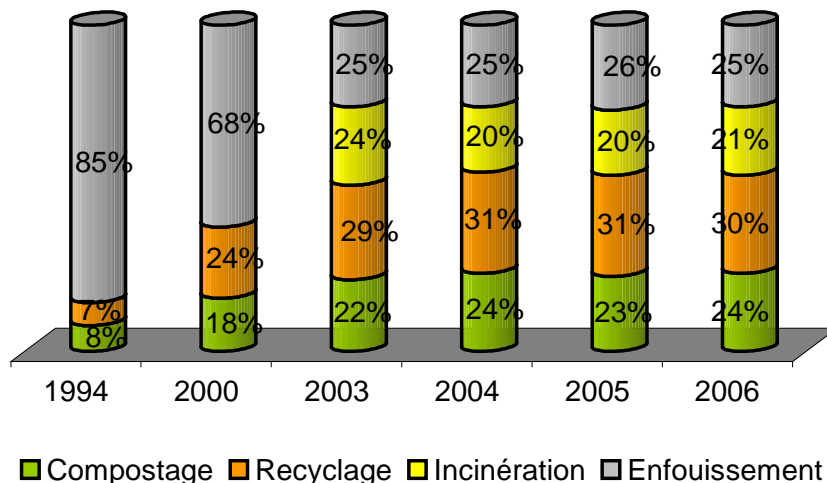
- **L'incinération pour réduire l'enfouissement en 2001**
  - Forte diminution de l'enfouissement mais + 70 % des coûts de traitements en 2001 + 2002
  - Capacités de stockage économisées : 20.000 t enfouies au lieu de 60.000 t.
  - Augmentation de la valorisation en conformité par rapport aux objectifs fixés dans la loi de 1992.
- **Développement des déchèteries : de nouvelles filières sont mises en place pour plus de recyclage et de valorisation**
  - Déchets incinérables (2002)
  - Bois (2002)

- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (2002)
- Déchets Ménagers Spéciaux (peintures, solvants et phytosanitaires) (2005).
- En 2005 : extension de la déchèterie de VILLE

Pour 2008 - Contrôle des entrants + Collecte des DASRI

– **Le centre de tri**

- 11.000 tonnes traitées par an pour seulement 55 % de valorisation moyenne
- Des performances poids/habitant/an importantes (soutien Eco Emballages de 1,5 m€/an)
- Une forte amélioration de la qualité et du process de tri attendue



**Améliorer la qualité du tri chez l'utilisateur :**

– **Développement de la communication :** pour améliorer le geste de tri, il faut agir sur les comportements des habitants.

- 2003 : Mise en place d'une nouvelle équipe de Communication de 6 agents soit 1 agent pour 20 000 habitants
- 2004 à 2007 :
  - ✓ Organisation de grands événementiels autour du tri et de la gestion des déchets, renforcements des visites de sites et des animations scolaires.
  - ✓ Création d'une nouvelle charte graphique
  - ✓ Développement de nouveaux outils de communication comme le site Internet et le stand d'informations mobile.
  - ✓ Création du Réseau Relais Terrain dans les Communes et les Communautés de Communes
- 2008 : Augmentation des contrôles de la qualité des bacs dans le cadre des pré-enquêtes du programme REOM 2010

– **Optimiser les activités de collecte :**

- 2002 : Recrutement d'un ingénieur au Service Collecte-Déchèteries : audit - préconisations
- 2003 - 2006 : optimisation des 110 circuits de collecte
- Mise en œuvre d'une démarche Qualité + :
  - ✓ Actions et formations « hygiène-sécurité »
  - ✓ Mise en place de règles de sécurité : description des circuits, formation des agents, respect des tonnages, organisation du travail.
  - ✓ Suppression des marches arrières dans les impasses.
- Réorganisation du service encombrant.

- **Adapter les dispositifs techniques et financiers :**
  - 2005 : étude d'optimisation financée par Eco-Emballages, par le cabinet d'étude AUSTRAL.
  - 2007 :
    - ✓ Mise en œuvre de 4 sites pilotes pour tester de nouveaux dispositifs de collecte.
    - ✓ Constat des sites pilotes : augmentation des tonnages collectés en recyclables, forte diminution des erreurs de tri. Vote unanime de la généralisation des nouveaux dispositifs le 7.11.2007.
  - Novembre 2007 :
    - ✓ Approbation du projet de redevance incitative unique basée sur le volume du bac gris.
    - ✓ Généralisation des nouveaux dispositifs de collecte

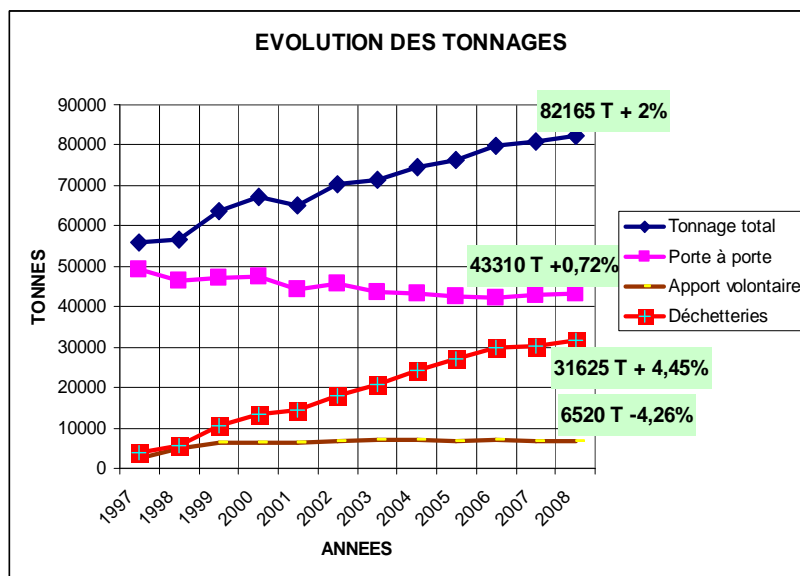
### Maîtriser les tonnages :

- **Une augmentation constante des tonnages (+12% entre 2002 et 2006) due surtout aux apports en déchèterie.**

Evolution du tonnage total :

+ 2,7% entre 2005 et 2006

+ 3,3 % entre 2006 et 2007



- **Une importante campagne de prévention**

- 2004 :
  - ✓ Lancement du compostage domestique : Campagne soutenue par l'ADEME et le Conseil Général du Bas-Rhin.
  - ✓ Création du jardin pédagogique
  - ✓ Sensibilisation des consommateurs sur leur production de déchets lors de leurs achats dans les supermarchés
- 2006 :
  - ✓ Installation des relais - terrains dans les 89 Communes
  - ✓ Création du label Eco collectivités

### Maîtriser les coûts :

- **Une maîtrise des coûts en assurant un service de qualité**
- **Une augmentation permanente des coûts de la gestion des déchets :**
  - Entre 2002 et 2008, la contribution a augmenté de 25% impliquant l'impérieuse nécessité de maîtriser les coûts
  - Causes des augmentations : environnementales, réglementaires, sociales, économiques
- **Les facteurs de maîtrise des coûts :**

- Amélioration de la qualité des déchets collectés : déchets recyclables et ordures ménagères résiduelles
  - Mise en œuvre des outils informatiques adaptés à toutes nos activités
  - Diminution des tonnages des déchets collectés
  - Augmentation de la productivité des services opérationnels du SMICTOM
  - Redéfinition des services dans le cadre d'un nouveau règlement pour les particuliers et les professionnels
  - Stricte application du principe « pollueur-payeur »
    - ✓ Fin des exonérations dans le cadre de la REOM unique
    - ✓ Facturation de tous les professionnels et des particuliers au-delà d'un seuil à déterminer
  - Les moyens :
    - ✓ Une redevance incitative unique basée sur le volume du bac d'ordures ménagères résiduelles (bac gris)
    - ✓ Une politique d'investissements assurant la maîtrise des coûts
  - Les retours sur investissement attendus :
    - ✓ COLLECTE : circuits rééquilibrés et nouveaux matériels
    - ✓ CENTRE DE COMPOSTAGE : respect de la nouvelle norme NFU 44051
    - ✓ CENTRE DE TRI : modernisation pour une productivité accrue
    - ✓ CSDND : recherche d'atténuation des coûts
    - ✓ INCINERATION : recherche d'atténuation des coûts
- **Une politique de maîtrise des coûts :**
- Deux plans d'action ont été développés : SMICTOM 2007 de 2004 à 2007 et PLAN HORIZON 2010 de 2008 à 2010
  - Une comptabilité analytique et un contrôle de gestion ont été mis en place.
  - Tous les process ont été audités, ont fait l'objet de préconisations d'optimisation et d'un plan d'investissement
  - Le recours systématique aux procédures des marchés publics a permis de libérer la concurrence et de maîtriser les frais de fonctionnement
  - Une optimisation des ventes de matériaux a jusqu'à présent permis d'augmenter les recettes.

### Prospectives d'avenir :

- **Axe économique : la redevance incitative unique comme levier économique :**
- Basée sur le volume du bac gris des ordures ménagères résiduelles, elle représente une vraie incitation à diminuer sa production de déchets, à mieux trier, à composter, à acheter en tenant compte des conseils de prévention.
  - Un tarif adapté aux particuliers et aux professionnels (y compris les administrations et les collectivités locales) pour le service en porte à porte et pour le service dans les déchèteries
- **Le 7.11.07. le Comité Directeur a décidé :**
- un objectif de cadrage de la redevance à 2% pour 2008 et pour les années à venir une limite fixée à hauteur de l'augmentation du coût de la vie
  - la généralisation des nouveaux dispositifs de collecte selon l'organisation des sites pilotes
- **Stratégie d'avenir :**
- Utiliser le contrôle de gestion comme outil de pilotage
  - Réduire les dépenses des process de collecte et de traitements par des actions de formation adaptées « Coûts - Délais - Qualité » impliquant l'ensemble du personnel
  - Appliquer la méthode d' »analyse de la valeur » pour une réduction raisonnée des coûts
  - Maximiser les recettes des process de traitement
  - Définir les investissements en fonction de leurs impacts sur la contribution des usagers
  - Un nouveau pilotage du SMICTOM par :
    - ✓ Une gestion identique à l'entreprise privée face à des contraintes concurrentielles.

- ✓ Le contrôle de gestion avec la fixation d'objectifs pluriannuels fixés par le Comité Directeur
- Le maintien d'un Service Public de qualité tourné vers les usagers : une évaluation permanente interne et externe
- **Les investissements programmés**
  - Unité de Compostage : plateforme et grille, puis modernisation à moyen terme
  - Bâtiment d'exploitation : Extension
  - CSDND : aménagement des casiers et d'un nouveau quai et couverture finale
  - Nouveaux Dispositifs de Collecte : enquêtes, nouveaux bacs, communication
  - Déchèteries : contrôle des entrants, aménagements, extension de Scherwiller
  - Centre de tri : modernisation

## 5. Divers / voeux

---

M. PIELA salue le travail de fond mené par les services du SMICTOM sous la direction de M. PATRIS, DGS, et exprime ses plus vifs remerciements à M. VIALON, Trésorier. Il souligne qu'il a eu grand plaisir à travailler avec M. PATRIS. Ce travail a été mené en pleine confiance, avec une grande efficacité, assorti de nombreuses initiatives, avec la prise en compte de l'humain et une volonté d'aller de l'avant partagée entre les cadres et le personnel.

M. PIELA se dit très fier d'avoir travaillé au SMICTOM. Son DGS a su marquer la part qui revient au politique et celle qui revient à l'administration, ce qui a entraîné une bonne qualité de travail.

M. PIELA remercie également les élus pour la grande qualité des débats, le travail important effectué dans les commissions et le groupe de pilotage. Il souligne que les délégués ont constitué une importante force de proposition et ont été de véritables porteurs de projets au sein des communes. On gardera le souvenir que l'Alsace Centrale a pu avancer dans la gestion des déchets en toute transparence. Grâce aux nombreuses réunions tenues dans les Communautés de Communes, les élus ont pu s'approprier le projet du SMICTOM et travailler dans la même direction avec beaucoup de force.

M. PIELA se dit satisfait du travail accompli car le débat a été posé de manière claire et efficace. Il souhaite bon vent aux élus et souhaite que, même si certains d'entre eux ne se représentent plus, il puissent rester attentifs à ce qui se passera au SMICTOM.

M. BASCH dit qu'il s'est souvent posé des questions lors de cette mandature, mais qu'à présent, les pièces du puzzle sont rassemblées.

M. PATRIS remercie le président pour ses paroles et souhaite adresser ce message au Comité Directeur à l'occasion de la dernière réunion de la mandature qui s'achève.

*« Depuis 2002, le SMICTOM a fait face à des situations de forte houle en raison d'arbitrages réalisés dans l'urgence en 2001 et 2002 en raison d'imprévisions notoires concernant le stockage des déchets dans le CET de CHATENOIS et ce, malgré les avertissements répétés des services. Cette tempête a immédiatement placé le syndicat dans une situation de forte attention, tant au niveau des usagers que des élus et bien sur des médias. Dès lors, et ce fut le commencement de votre mandat en avril 2002, vous n'avez eu de cesse, Monsieur le Président, que de fixer comme objectif : la maîtrise des tonnages, l'amélioration de la qualité du tri pour maîtriser nos coûts.*

*Le cap étant fixé, il restait à armer le bateau !*

*Dans notre cas, il faut rappeler que nous faisons plusieurs métiers, bien spécifiques, menés parfois par des collectivités locales, souvent par des entreprises privées, voire les deux. En*

*effet, chacun des éléments suivants est en soit un métier, ou plus simplement une prestation de service, qui est exécuté, soit par la collectivité, soit par une entreprise privée dans le cadre d'un marché public :*

- *la pré collecte, (dotation en bacs, sacs de prétri, actions de communication, gestion des points de collecte)*
- *la collecte en porte à porte et/ou en apport volontaire en intégrant aujourd'hui toute la partie informatique de gestion des bacs, des points de consommation, des sensibilisations, de la communication ;*
- *la collecte dans les déchèteries qui est à la fois un dispositif de collecte d'apport volontaire et un centre de traitement (traitements réalisés en partie par le SMICTOM et en majeure partie par des entreprises privées)*
- *le traitement, au moyen :*
  - o *d'une unité de compostage ou de méthanisation ou d'incinération*
  - o *d'un centre de tri*
  - o *d'un centre d'enfouissement technique*
  - o *d'une unité de valorisation par l'incinération.*

*Notre SMICTOM, à la différence des autres collectivités du BAS-RHIN, met en oeuvre TOUS les dispositifs, à l'exception de l'incinération que nous utilisons néanmoins à Strasbourg et à Colmar.*

*Autre point important : la gestion de tous ces dispositifs est exécutée en régie avec notre propre personnel, à l'exception de l'unité de compostage, dont nous assurons néanmoins une gestion très rigoureuse en interne et la prise en charge des investissements.*

*Cette description rapide de la situation amène fort logiquement à comprendre que pour mettre en BON fonctionnement un tel dispositif il est indispensable de :*

- *structurer les services*
- *mettre à leur tête des responsables compétents avec de grandes qualités managériales*
- *gérer rigoureusement tant l'opérationnel (le quotidien) que les projets qui vous ont été exposés précédemment*
- *préparer l'avenir par l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement cohérent, suffisamment autofinancé pour compenser les très faibles subventions accordées à nos activités*
- *limiter la contribution des usagers à l'augmentation du coût de la vie.*

*Pour notre SMICTOM il n'a pas seulement fallu réaliser cet exercice. En effet, partant d'une situation défavorable en raison des fortes augmentations de 2001 et 2002, il fallait faire face à une fronde permanente des usagers et de nombreux élus qui ne comprenait pas les motifs des augmentations permanentes, ni le sens à donner au mot « tri sélectif » puisque les actions d'accompagnement n'avaient pas été mise en œuvre dès le départ et tenues en permanence.*

*En cette fin février 2008, la gestion du SMICTOM est assise sur des bases solides, vous l'avez précisé dans votre exposé, Monsieur le Président, les services sont structurés et pleinement opérationnels, le Plan Pluriannuel d'Investissement est en place, les plans d'action pour l'avenir sont décrits. Cependant, il reste à écrire sur un grand livre aux pages encore blanches, celui de la REOM 2010 avec ses nombreux prolongements, tant au niveau des usagers qu'en interne au sein des services. Nous y sommes prêts, en déployant des moyens très importants, en volumes financiers, en techniques informatiques en particulier et en formation de nos agents surtout.*

*Vous avez rapidement compris que le SMICTOM a du fortement évoluer dans ses process, sa gestion et son management au cours de ces 6 années.*

*Nous savons tous que l'organisation du travail évolue sans cesse en fonction des époques, comme les sociétés humaines adaptent leurs méthodes de travail et leurs modes de relation*

*selon leurs finalités et l'état de leurs rapports sociaux. Nous observons de grandes différences au sein des institutions et des entreprises, l'éternel débat du choix entre gestion publique ou gestion privée, chacune se positionnant de fait quelque part entre une soumission aux dernières modes managériales et une résistance aveugle aux évolutions de son contexte et de ses enjeux...*

*L'action publique n'échappe pas à ces évolutions.*

*C'est ainsi qu'au sein du SMICTOM nous avons du prendre connaissance, appréhender puis mettre en œuvre les principaux outils et méthodes de management afin de choisir les comportements professionnels les plus adaptés à l'exercice de nos responsabilités respectives.*

*Nos principaux défis ont été :*

- l'audit des process*
- la rédaction des préconisations et des plans d'action : nous avons fait appel pour ces prestations à des bureaux d'études extérieurs spécialisés et avons effectué de nombreuses visites techniques sur des sites en activités.*
- la fixation des objectifs*
- la recherche d'efficience*
- la qualité du service rendu*
- l'ambiance sociale, en particulier en raison de la cohabitation d'agents titulaires de la FPT d'une part, et d'agents intérimaires d'autre part.*

*Obtenir les performances attendues dans les délais requis nécessite une animation permanente des équipes et une gestion attentive des personnalités. L'exercice est rendu plus difficile quand les organisations ont recruté les agents sur des critères sociaux et d'insertion ce qui est notre cas.*

*Notre défi consiste à développer une organisation du travail basée d'une part sur la coopération et la synergie des compétences et, d'autre part, sur la prise en compte des besoins de nos usagers.*

*Ce travail, nous l'avons mené en équipe, grâce à la compétence et à la volonté de tous ses membres.*

*Je veux dire ici le bonheur et l'accomplissement que j'ai trouvé à travailler avec chacun de mes collègues, ici présents mais aussi de celles et de ceux retenus ailleurs pour des raisons personnelles. Je pense tout en particulièrement aux responsables de services, avec lesquels je collabore quotidiennement, mais aussi aux assistant(e)s, contremaîtres, chefs d'équipe, conducteurs, ripeurs, trieurs, agents de déchèterie, mécaniciens.*

*Je veux leur dire la fierté que j'ai de travailler à leur côté chaque jour. Ce sont des collègues qui ont un sens aigu de l'esprit d'équipe, des collègues qui occupent toute leur place avec dignité, respect et qui peuvent compter sur moi comme je peux compter sur eux.*

*En leur nom je veux témoigner ce soir devant vous, de leur passion d'être des serviteurs engagés du service public, fidèle à vos engagements d'élus face à nos usagers.*

*Merci à vous, Monsieur le Président pour votre écoute, votre confiance, votre engagement fort dans les actions menées par le SMICTOM dont vous portez la majorité des initiatives, votre regard toujours attentif et bienveillant sur tous les agents, quels que soient leur grade et leur fonction, avec souvent la main tendue vers celui ou celle qui a rencontré une difficulté dans sa vie et qui a de la peine à se relever.*

*Merci pour le souffle que vous avez donné au SMICTOM au travers d'une imagination débordante d'idées innovantes, au travers de la recherche de solutions en Alsace, en France, en Allemagne, en Autriche, en République tchèque, (vous nous avez pour l'instant épargné les autres*

*continents que l'Europe) en fait, partout où une solution innovante peut être trouvée pour faire évoluer notre organisation.*

*Vous avez tenu à ce que nous apportions nos connaissances techniques aux pays en voie de développement dans le cadre de coopération avec la Région Alsace, en Pologne et en Roumanie, d'une part et dans la ville d'Oruro en Bolivie, avec l'IRCOD, d'autre part.*

*Merci particulièrement pour la capacité que vous avez donné à chaque responsable de service et à votre directeur, de donner un sens, de l'expression et du volume aux projets qu'ils avaient la charge de réaliser.*

*L'engagement des Vice-Présidents au cours de nos deux réunions mensuelles et du Comité Directeur, nous ont été précieuses tout au long de ces années car la majorité des propositions des services ont été accueillies favorablement et confirmées par des délibérations adoptées régulièrement à l'unanimité, dont la plus importante a été prise le 7 novembre dernier.*

*Avec vous toutes et vous tous nous avons ainsi côtoyé des personnalités forts différentes mais toujours riches d'expériences, de témoignages et d'engagements. Merci pour votre confiance.*

*Cette confiance régulièrement renouvelée nous a été importante car dans l'adversité de certains moments, nous aussi nous avons connu nos périodes de doutes et vous devez savoir que l'activité de tous les services dépend étroitement de la tonalité donnée par le Comité Directeur.*

*A celles et ceux qui ont décidé de mettre un terme à leur engagement, je leur souhaite de reprendre le chemin de la vie différemment, ce chemin qui sera fait de silence, de repos et de l'accomplissement des projets pour lesquels le temps n'a pas été suffisant jusqu'à présent.*

*A ceux qui ont décidé de se représenter à un mandat électif, je leur dit « bon vent et bon courage » pour affronter les océans de la réglementation, de l'administration, mais aussi de la création, de l'innovation vers de nouveaux projets et surtout de la meilleure communication possible avec la population de vos villes et villages pour lequel(le)s vous donnez tant de votre énergie.*

*Merci pour votre écoute. »*

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 20h30.

Le Président du SMICTOM :

Le Secrétaire de Séance :

J.P. PIELA

J.L. PATRIS